

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1531

Rubrik: Conseil fédéral

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Après la démission de Ruth Dreifuss, *Domaine Public* esquisse un portrait en Dix ans consacrés au pays, du passé vers l'avenir, où elle a su placer

La démarche modeste et efficace du montagnard

L'intérêt porté au bilan d'un magistrat lors de son départ reste en général limité. Rien de tel dans le cas de Ruth Dreifuss dont l'action fait l'objet de multiples commentaires, plutôt mitigés. Il faut y voir l'effet d'espairs initiaux disproportionnés.

Porteuse de l'espérance des femmes, la conseillère fédérale socialiste a dû assumer des dossiers difficiles. Et les solutions adoptées n'ont pas toujours été perçues comme satisfaisant l'exigence d'égalité entre les sexes: la dixième révision de l'AVS a conduit au relèvement de l'âge de la retraite des femmes et son projet d'adaptation de l'assurance invalidité a heurté de front l'intérêt des veuves. Dans un climat politique et financier difficile, Ruth Dreifuss a été contrainte de consacrer toute son énergie à défendre les assurances sociales contre d'incessantes attaques,

au détriment de propositions de réforme que certains attendaient. Enfin l'augmentation régulière des primes de l'assurance maladie n'a fait qu'accroître le mécontentement populaire et occulté le progrès que représente la LAMal, comparée à la situation antérieure. La magistrate était naturellement destinée à endosser le rôle de bouc émissaire et a rapidement occupé la dernière place dans le classement de popularité du Conseil fédéral. Au moment de son départ, Ruth Dreifuss doit encore essuyer les reproches de certains socialistes qui, publiquement, regrettent son sens insuffisant de la tactique politique et sa trop grande honnêteté intellectuelle. Elle se voit bien mal payée en retour de «l'amour des camarades» qu'elle a toujours prôné.

L'appréciation mitigée du bilan de Ruth Dreifuss, parfois teintée d'amertume, traduit une profonde méconnaissance

des mécanismes de la vie politique helvétique et fait injure à la qualité du travail de la Conseillère fédérale genevoise.

En Suisse, un membre de l'exécutif, même de la carrure de Ruth Dreifuss, doit trouver l'appui de ses collègues. Et s'il y parvient, il a encore à convaincre le Parlement et bien souvent le peuple. Point de leader charismatique qui peut s'appuyer sur une majorité docile. Dès lors personnaliser les échecs comme les succès, comme aiment à le faire les médias, constitue une erreur systématique.

Pourtant ce corset institutionnel et sa situation de minoritaire n'ont jamais découragé Ruth Dreifuss. Une décennie durant, elle a parcouru son chemin avec constance et ténacité. Maîtrisant ses dossiers jusque dans les détails, elle a recherché inlassablement des solutions, non les meilleures abstraitement, mais celles por-

teuses de progrès social et susceptibles de trouver un soutien majoritaire.

A l'occasion, et il faut le rappeler à celles et ceux qui l'ont jugée trop consensuelle, elle n'a pas hésité à taper sur la table pour exprimer son désaccord: lettre ouverte sur l'AVS, exigences financières pour la retraite flexible notamment.

Tout cela n'a pourtant pas suffi à effacer l'image d'une magistrate s'adressant avant tout à la raison des citoyennes et des citoyens, évitant la dimension émotionnelle de la politique tant elle craint le pathos et sa dérive démagogique. C'est probablement là que réside le point faible de son bilan: une communication insuffisante, le refus de mettre en valeur une action qui, bien loin des coups d'éclat médiatiques et des effets d'annonce, adopte le pas du montagnard, régulier, sans précipitation, adapté au terrain mais toujours sûr de son but. *jd*

Première

Comme première femme ayant porté le titre et exercé la fonction de présidente de la Confédération, Ruth Dreifuss entrera dans l'histoire. Elle n'était pas, apparemment, préparée à cette première, n'ayant exercé aucun mandat dans un exécutif ou au Parlement national. Jean-Pascal Delamuraz, qui, lui connaissait les échelons du cursus honorum, la disait hors-sol.

Elle a en effet d'autres racines: des responsabilités nationales qu'elle a assumées à l'USS, son bilinguisme avec, en français, une pointe d'accent genevois, son amour du Tessin et encore sa connaissance du Tiers Monde.

Chronologiquement la première, mais pour quel usage du pouvoir? Ruth Dreifuss a dû affronter trois épreuves. Assurer la mise en place de la

LAMal, loi qu'elle n'avait ni conçue, ni préparée. (Rappelons que cette loi a apporté aux femmes l'égalité des cotisations, alors qu'auparavant elles étaient pénalisées en raison du risque de maternité!). Elle a souhaité que cette loi puisse d'abord déployer tous ses effets, heureux ou détestables, avant que soient apportés les correctifs, mais avec quelle majorité? Son projet

d'assurance-maternité lui a été refusé, mais par le peuple après la défection de quelques femmes bourgeoises influentes. Mais le sillon a été creusé. Le plus difficile a été de gérer l'ambiguïté du principe d'égalité hommes-femmes. Car la femme s'était vue attribuer, par la société traditionnelle, à cause de sa prétendue faiblesse ou de sa dépendan-

Suite de l'article à la page 3

forme de bilan et d'hommage de la première Conseillère fédérale socialiste. l'homme au centre de l'action politique, avec générosité et sérénité.

L'avenir, cohérence du quotidien

Surtout dans les premiers temps au Conseil fédéral, Ruth Dreifuss aimait à préciser qu'elle dirigeait le département des affaires quotidiennes. Histoire que personne ne confonde le DFI avec un ministère de l'intérieur à la française, chargé du maintien de l'ordre et de la sécurité - intérieure, pas sociale. Histoire aussi de signaler qu'elle s'intéresse avant tout aux questions concrètes, aux préoccupations des gens, de ces gens qu'elle aime tant et dont elle sait gagner l'affectueux respect individuel, à défaut d'une sympathie collective qui lui aura été de plus en plus chichement accordée.

Mais en vérité, par-delà la préférence affichée pour le concret et l'immédiat, Ruth Dreifuss ne perd jamais de vue la vraie dimension de l'action politique, la perspective à long terme dans laquelle s'inscrit toute décision et option gouvernementale, fût-elle d'apparence circonstancielle. Les yeux rivés sur l'horizon social, elle dépasse et

surpasse tous pièges et obstacles, avec un calme qui énerve tout particulièrement ses nombreux adversaires, pas tous bourgeois sur certains dossiers.

De fait et malgré ses allégations, Ruth Dreifuss n'aura pas été à la tête du département de la vie quotidienne mais bien de celui de l'avenir. Quoi de plus lié au futur que la formation, la recherche, la culture et, par définition et sémantiquement, la prévoyance sociale? Comment soupçonner que le renoncement à l'Office de protection de l'environnement en 1997 signifie l'abandon de l'écologie, pensée d'avenir? Là où d'autres se seraient contentés de gérer au jour le jour, elle a tenté, obstinément, de mettre en perspective et de préférer toujours la cohérence à long terme aux éventuels succès immédiats. Quitte à devoir affronter l'impatience continuelle et des incompréhensions successives de la part de celles et de ceux qui, à tort ou à raison, voudraient

des résultats plus visibles.

A cet égard, le cas de la l'assurance-maladie est tout à fait symptomatique. Ce dossier impossible, complexe à l'extrême et chargé de toutes les émotions et des multiples intérêts en cause, passe pour le plus lourd hérité et travaillé par Ruth Dreifuss, qui le transmet ouvert, forcément, à celui ou celle qui le reprendra au Nouvel-An. Elle semble avoir réfléchi (trop) longtemps à des mesures qui se sont soit heurtées à l'opposition de la majorité gouvernementale ou parlementaire, soit révélées inadéquates: dans le temps, par rapport aux comportements des acteurs et consommateurs, en raison de leurs effets pervers, etc.

Et pourtant, la Cheffe du DFI a la conviction d'avoir mené pied à pied le bon combat, d'avoir perdu nombre de manches et batailles mais d'en avoir gagné d'autres, plus décisives: la révision d'une LAMal vieille de près de cent ans, l'adoption d'un nouveau tarif mé-

dical, l'échelonnement des primes selon le revenu, la fin de l'obligation de contracter.

C'est comme ça: l'essentiel est invisible pour les yeux, pour parler comme *Le petit Prince*. Et la cohérence n'apparaît qu'avec le temps. Evidemment fâcheux à l'ère de l'immédiatisme mass-médiatique. Pour tenir le coup, il y faut de la persévérance, de la suite dans les bonnes idées, de la confiance dans la raison humaine, de l'humour aussi, qui relativise les choses et remet tout, à commencer par soi-même, à sa juste place.

Ce qui permet à Ruth Dreifuss d'affirmer que ses presque dix ans de Conseil fédéral n'auront pas été la période la plus importante de sa vie et de se tourner avec gourmandise vers ce troisième âge qu'elle s'apprête à savourer comme un luxe. On s'en réjouit pour elle, et pour ses amis qui s'impatientent de la retrouver plus souvent, toujours aussi attentive et calme, mais ne contrôlant plus vraiment ses beaux éclats de rire. *yy*

Suite de l'article en page 2

ce, quelques avantages sociaux: âge de la retraite, rente de veuves. Avantages aujourd'hui contestés par la droite au nom de l'égalité, sans que cette égalité soit pleinement reconnue et facilitée dans le secteur économique et professionnel.

L'action d'un magistrat n'est jamais achevée. Aucun ne laisse derrière lui un bureau dégagé, tous dossiers bouclés. La gestion politique est une course de relais. En revanche, chacun marque son passage par un style. Et c'est par son style que Ruth Dreifuss a assuré sa première. Aucun ego

surdimensionné ne la pousse à s'afficher sur le devant de la scène politique, comme si souvent. Elle est naturellement citoyenne. Elle prend son train comme tout le monde, sans affectation démocratique. Son sens de l'écoute, mieux sa patience d'écoute est inépuisable. Elle est généreuse de son temps et de son engagement. Elle a cette qualité plutôt rare d'aimer les gens. C'est ce qui, à travers les désaccords politiques, lui a rendu la collégialité ou le travail en commission parlementaire plus facile et parfois ludique.

Cette qualité se double d'un don de parole exceptionnel. On sait que la prise de parole est un exercice difficile pour chacun certes, mais particulièrement pour une femme dont certains guettent souvent sans bienveillance la manière dont elle pose ou pousse sa voix. Ruth Dreifuss a non seulement une voix remarquablement timbrée, mais surtout elle ne parle jamais la langue de bois. Plus que de la répartie, elle a le sens de la réponse, nourrie par sa culture, originale, diverse par son don des langues et sa judéité. Elle

peut parler avec la même chaleur d'un chemin de montagne tessinois aux escaliers de pierre, que de la collection Rosengart ou du coût des médicaments. Cette authenticité a été perçue aussi bien par le militant de base, ou les patrons de la recherche scientifique, que par les interlocuteurs internationaux de la Suisse, à laquelle elle a rendu d'éminents services quand les fonds en déshérence et la pression américaine déstabilisaient notre diplomatie. Ruth Dreifuss a réussi plus qu'une première chronologique. *ag*